

Fonds des médias du Canada

Groupe de travail sur les productions régionales de langue anglaise

Date : Le 4 novembre 2013

Le Groupe de travail sur les productions régionales de langue anglaise se penchera sur les thèmes suivants, uniquement en ce qui a trait au Volet convergent :

- Prédéveloppement
- Développement
- Soutien régional par le truchement du Programme des enveloppes de rendement
- Soutien régional dans le cadre d'autres mesures incitatives :
 - Mesure incitative pour la production nordique
 - Mesure incitative pour la production de langue anglaise
- Propositions des intervenants à l'égard de mesures incitatives et de nouveaux programmes potentiels ou de modifications aux mesures incitatives et aux programmes existants

Mandat du FMC

L'Entente de contribution entre le FMC et le ministère du Patrimoine canadien prévoit que :

Le FMC doit :

...

v) assurer le soutien de productions télévisuelles convergentes régionales;

Voilà tout ce que prévoit l'Entente de contribution relativement au soutien régional. Elle n'établit pas de niveaux minimaux de soutien régional, ne prévoit pas la façon d'offrir ce soutien ni ne définit le concept de région.

En plus de l'exigence prévue dans l'Entente de contribution, le FMC a incorporé le soutien aux projets régionaux à ses objectifs stratégiques :

Assurer la diversité des voix, relativement à la **région**, à la langue et au point de vue

Réglementation du CRTC

Exigences en matière de dépenses

Dans le préambule des décisions concernant les licences par groupe de propriété pour les groupes de télévision de langue anglaise 2011, le Conseil a écrit à propos de la production régionale :

« ... il est préoccupé par le déclin de cette production et souhaite surveiller la situation de plus près avant la prochaine période de renouvellement des licences...

« Le Conseil demande donc à chacun des quatre groupes de propriété de lui soumettre des plans de production détaillés accompagnés d'informations sur leurs projets d'efforts de sensibilisation pour la prochaine année de radiodiffusion. Ces renseignements devraient comprendre des détails précis sur la quantité et la nature de leurs efforts de sensibilisation, notamment sur leur participation à des festivals régionaux de production, à des congrès et/ou des visites des directeurs de programmation destinés à encourager des collaborations efficaces avec les producteurs régionaux, y compris les producteurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces informations devraient aussi comprendre des descriptions de projets de développement avec des producteurs régionaux et une véritable activité de production dans les régions. Ces plans doivent être déposés auprès du Conseil au plus tard le 31 décembre 2011, et les rapports annuels de mise en application des plans soumis doivent ensuite être déposés au plus tard le 30 novembre de chaque année¹. »

Il est possible de consulter les rapports régionaux 2012 à www.crtc.gc.ca/fra/bcasting/ann_rep/annualrp.htm. Il suffit de faire défiler la liste des télédiffuseurs concernés et de cliquer sur le lien sous la rubrique « Rapports et plans de production régionale ».

Le FMC n'a pas encore analysé ces rapports.

Les services indépendants spécialisés et payants ne sont pas assujettis aux obligations régionales, ni même aux exigences en matière de rapport établies ci-dessus.

Définitions

La définition de « production régionale » du CRTC diffère de celle du FMC de la façon suivante :

- Pour le CRTC, les projets de langue anglaise de Vancouver ne sont pas régionaux alors qu'ils le sont pour le FMC.
- Pour le CRTC, seul l'emplacement des principales prises de vue est utilisé pour déterminer si un projet est régional alors que le FMC considère une variété de

¹ Voir www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-441.htm, paragr. 102-107.

facteurs, notamment l'endroit où le producteur est établi ainsi que les questions de propriété et de contrôle si le projet est une coproduction interprovinciale.

Mécanismes actuels visant à soutenir les projets régionaux

Tableau 1: Mécanismes de soutien régional

		2013-2014	
Pondération du facteur régional :		20 %	34,6 M\$
Enveloppes de rendement			
		2013-2014	
Mesure incitative pour la production de langue anglaise	11 520 K\$	Dans l'ordre de présentation des demandes	
Prédéveloppement régional de langue anglaise	960 K\$	Dans l'ordre de présentation des demandes	
Mesure incitative pour la production nordique	480 K\$	Dans l'ordre de présentation des demandes	

En outre :

- dans le Programme de développement, l'exigence-seuil est inférieure pour les projets régionaux (25 % des dépenses admissibles, comparativement à 50 % pour les projets non régionaux).

Changements effectués depuis le lancement du FMC

2011-2012

- La méthode de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise a été modifiée afin d'attribuer le financement par province et territoire (plutôt que cinq régions). Les provinces et les territoires ayant accès à moins de 1 % du financement du FMC reçoivent automatiquement une allocation de 200 K\$. Les provinces admissibles au cours d'une année donnée, mais non l'année suivante, reçoivent une allocation équivalant à 50 % de l'allocation de l'année précédente.

2012-2013

- La définition régionale a subi des changements pour tenir compte de la langue officielle d'un projet : depuis, les productions de langue anglaise du Québec, y compris Montréal, sont considérées comme régionales.
- La définition de « régional » a été modifiée dans le cas du développement : depuis, les projets de Vancouver sont considérés comme régionaux.
- Le Programme de prédéveloppement régional de langue anglaise a été lancé.

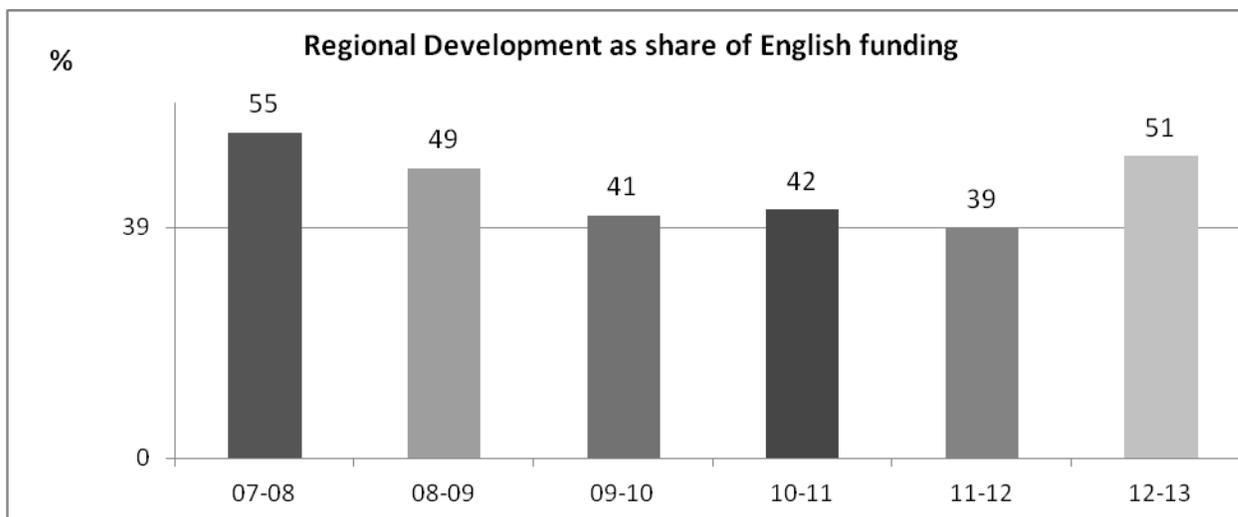
- Les séries renouvelées sont admissibles à la Mesure incitative pour la production de langue anglaise.
- Le montant de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise n'est calculé que sur la part admissible de la province ou du territoire.
- Dans le Programme de développement, les coûts de prédéveloppement admissibles sont élargis pour englober les frais de déplacement en vue de rencontrer le personnel créatif canadien (et non seulement les télédiffuseurs canadiens, comme c'était le cas auparavant).

2013-2014

- Dans le Programme de prédéveloppement régional de langue anglaise, l'accès est limité à deux projets par requérant.
- Le Programme de production de langue anglaise en milieu minoritaire est mis en place. L'allocation du programme provient de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise, à laquelle le Québec n'est plus admissible.

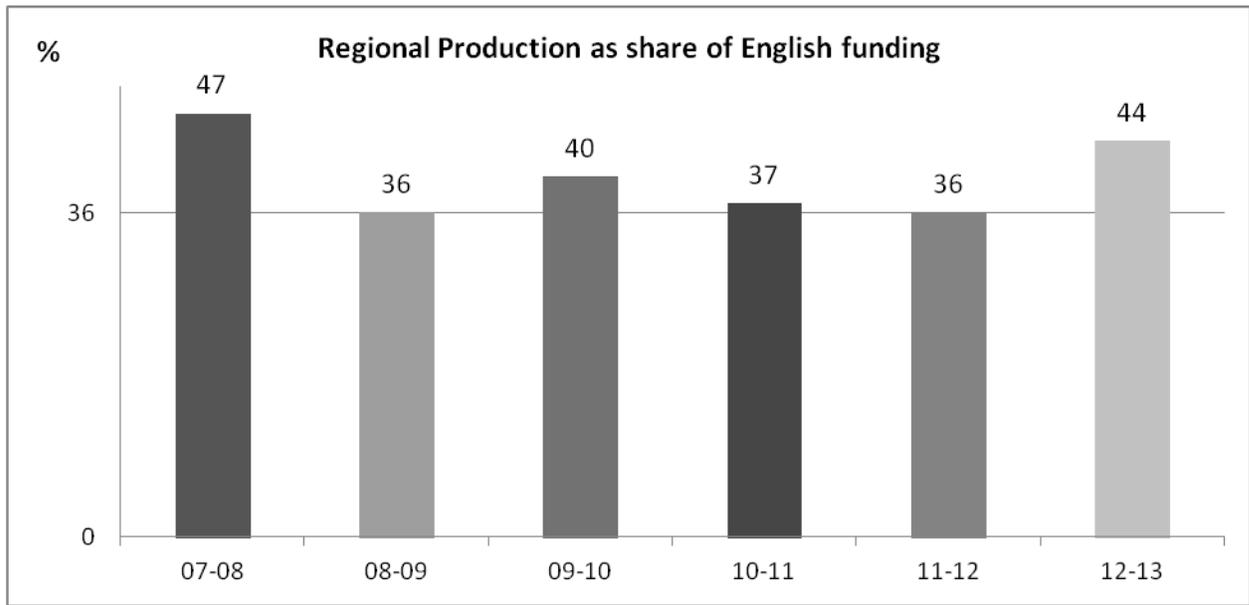
Principaux résultats

Tableau 2 : Financement au développement régional de langue anglaise, de 2007-2008 à 2012-2013



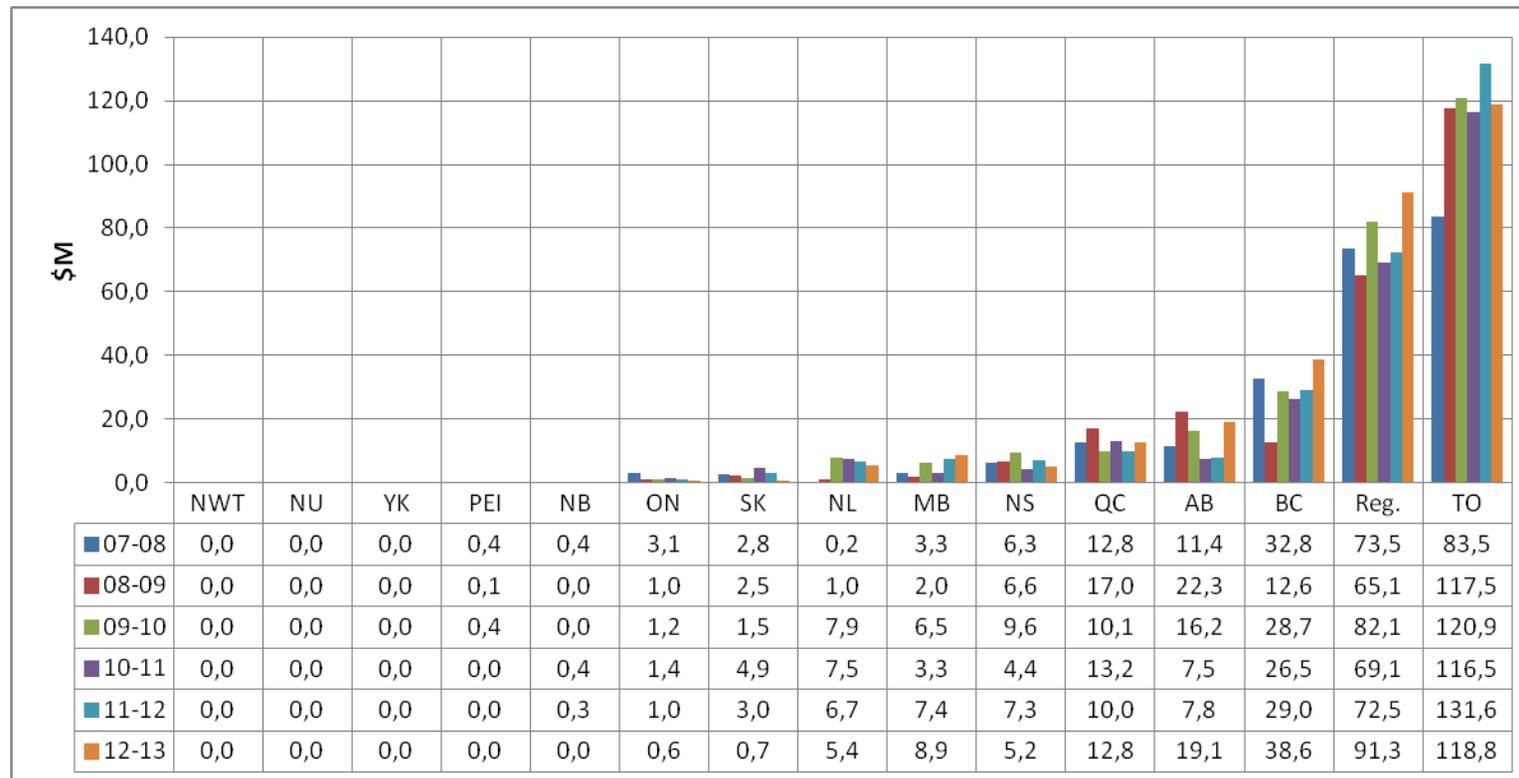
Regional Development as share of English funding	Part du développement régional dans le financement de langue anglaise
07-08	2007-2008
08-09	2008-2009
09-10	2009-2010
10-11	2010-2011
11-12	2011-2012
12-13	2012-2013

Tableau 3 : Financement à la production régionale de langue anglaise (M\$), de 2007-2008 à 2012-2013



Regional Production as share of English funding	Part de la production régionale dans le financement de langue anglaise
07-08	2007-2008
08-09	2008-2009
09-10	2009-2010
10-11	2010-2011
11-12	2011-2012
12-13	2012-2013

Tableau 4 : Soutien à la production convergente de langue anglaise, par province ou territoire



\$M	M\$
07-08	2007-2008
08-09	2008-2009
09-10	2009-2010
10-11	2010-2011
11-12	2011-2012

12-13	2012-2013
NWT	T.-N.-O.
NU	Nt
YK	Yn
PEI	Î.-P.-É.
NB	N.-B.
ON	Ont.
SK	Sask.
NL	T.-N.-L.
MB	Man.
NS	N.-É.
QC	Qc
AB	Alb.
BC	C.-B.
Reg.	Rég.
TO	Tor.

Voir l'annexe A pour consulter les tendances des productions régionales de langue anglaise par province et par genre — tous les programmes.

Prédéveloppement

Le Programme de prédéveloppement régional de langue anglaise a vu le jour en 2012-2013. Son allocation de programme s'établit à un million de dollars.

Jusqu'à maintenant, deux projets financés à l'étape du prédéveloppement ont été présentés officiellement au développement après la phase de prédéveloppement. D'autres sont en négociation et seront probablement présentés avant la date limite de janvier, mais cette information reste anecdotique et il est impossible de la vérifier en ce moment.

Tableau 5 : Programme de prédéveloppement régional de langue anglaise, 2012-2013 et 2013-2014

<i>Total</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2013-2014 à ce jour</i>
Nombre de projets	93	78
FMC (K\$)	1 349	960
Moyenne du FMC (K\$)	15	12
Somme originalement affectée au programme (K\$)	1 349	960

<i>Par région</i>	<i>K\$</i>				<i>N^{bre}</i>			
	<i>2012-2013</i>		<i>2013-2014</i>		<i>2012-2013</i>		<i>2013-2014</i>	
Colombie-Britannique	532	39 %	265	28 %	37	40 %	22	28 %
Nouvelle-Écosse	195	14 %	134	14 %	13	14 %	11	14 %
Alberta	191	14 %	87	9 %	13	14 %	7	9 %
Québec	144	11 %	125	13 %	10	11 %	10	13 %
Manitoba	105	8 %	100	10 %	7	8 %	8	10 %
Ontario (à l'exception de Toronto)	88	7 %	212	22 %	6	6 %	17	22 %
Terre-Neuve-et-Labrador	60	4 %	0	0 %	4	4 %	0	0 %
Saskatchewan	25	2 %	0	0 %	2	2 %	0	0 %
Nouveau-Brunswick	9	1 %	12	1 %	1	1 %	1	1 %
Yukon	0	0 %	25	3 %	0	0 %	2	0 %
Total	1 349	100 %	960	100 %	93	100 %	78	100 %

<i>K\$</i>	<i>N^{bre}</i>
------------	------------------------

<i>Par genre</i>	<i>2012-2013</i>		<i>2013-2014</i>		<i>2012-2013</i>		<i>2013-2014</i>	
Documentaires	623	46 %	492	51 %	42	45 %	40	51 %
Dramatiques	508	38 %	181	19 %	36	39 %	15	19 %
Enfants et jeunes	203	15 %	262	27 %	14	15 %	21	27 %
Variétés et arts de la scène	15	1 %	25	3 %	1	1 %	2	3 %
Total	1 349	100 %	960	100 %	93	100 %	78	100 %

Sources : Données du rapport annuel du FMC et données de 2013-2014 au 24 octobre 2013.
 Les séries renouvelées ne sont pas admissibles au programme.

Commentaires des intervenants

- Le programme répondait à un véritable besoin et a atteint son objectif avec succès.
- L'allocation du budget de programme doit être augmentée.
- Le programme doit avoir plus d'une date limite.
- Il devrait être possible de déclencher des projets sans lettre d'intérêt d'un télédiffuseur.
- Le financement doit être attribué par province et territoire.
- Les producteurs établis à Toronto doivent avoir accès au programme.

Développement

Tableau 6 : Programme de développement de langue anglaise, de 2007-2008 à 2012-2013

English Development Envelope Program

Total	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
# of projects	181	185	204	185	174	232
CMF \$K	4 655	5 159	5 588	7 080	7 255	7 031
Average CMF \$K	26	28	27	38	42	30
Program allocations	6 000	6 000	7 000	9 000	9 000	8 000

By Region	2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013													
	\$K	#																						
AB	307	7%	10	6%	320	6%	10	5%	161	3%	4	2%	556	8%	10	5%	563	8%	9	5%	506	7%	15	6%
BC	675	14%	29	16%	723	14%	33	18%	1 126	20%	44	22%	1 158	16%	34	18%	900	12%	19	11%	1 266	18%	30	13%
MB	142	3%	10	6%	162	3%	10	5%	15	0%	3	1%	76	1%	3	2%	234	3%	7	4%	186	2%	8	3%
QC	310	7%	18	10%	324	6%	13	7%	201	4%	10	5%	490	7%	14	8%	256	4%	9	5%	657	9%	22	9%
NB	39	1%	2	1%	0	0%	0	0%	119	2%	2	1%	77	1%	2	1%	0	0%	0	0%	100	1%	1	0%
NL	81	2%	2	1%	15	0%	1	1%	112	2%	2	1%	25	0%	1	1%	234	3%	3	2%	231	3%	2	1%
NS	657	14%	11	6%	568	11%	15	8%	395	7%	11	5%	347	5%	7	4%	410	6%	9	5%	484	7%	13	6%
ON	47	1%	3	2%	120	2%	6	3%	51	1%	4	2%	49	1%	5	3%	70	1%	4	2%	129	2%	7	3%
PEI	0	0%	0	0%	95	2%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
SK	283	6%	12	7%	185	4%	8	4%	110	2%	14	7%	175	2%	2	1%	144	2%	6	3%	87	1%	6	3%
YK	0	0%	0	0%	22	1%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Reg.	2 541	55%	97	54%	2 534	49%	98	53%	2 290	41%	94	46%	2 953	42%	78	42%	2 811	39%	66	38%	3 646	51%	104	45%
TO	2 114	45%	84	46%	2 625	51%	87	47%	3 298	59%	110	54%	4 127	58%	107	58%	4 444	61%	108	62%	3 385	49%	128	55%
Total	4 655	100%	181	100%	5 159	100%	185	100%	5 588	100%	204	100%	7 080	100%	185	100%	7 255	100%	174	100%	7 031	100%	232	100%

% of CMF \$	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
New Series	75	70	73	65	65	68
Returning Series	25	30	27	35	35	32

Television only

English Development Envelope Program	Programme des Enveloppes de développement de langue anglaise
Total	Total
# of projects	N ^{bre} de projets
CMF \$K	FMC K\$
Average CMF \$K	Moyenne du FMC (K\$)

Program allocations	Allocations de programme
07-08	2007-2008
08-09	2008-2009
09-10	2009-2010
10-11	2010-2011
11-12	2011-2012
12-13	2012-2013

<i>By Region</i>	<i>Par région</i>
\$K	K\$
#	N ^{bre}
AB	Alb.
BC	C.-B.
MB	Man.
QC	Qc
NB	N.-B.
NL	T.-N.-L.
NS	N.-É.
ON	Ont.
NB	N.-B.
ON	Ont.
PEI	Î.-P.-É.
SK	Sask.
YK	Yn
Reg.	Rég.
TO	Tor.
Total	Total

<i>% of CMF \$</i>	<i>% de \$ du FMC</i>
New Series	Nouvelles séries
Returning Series	Séries renouvelées

Television only	Télévision seulement
07-08	2007-2008
08-09	2008-2009
09-10	2009-2010
10-11	2010-2011
11-12	2011-2012
12-13	2012-2013

Commentaires des intervenants

- Les télédiffuseurs devraient être tenus de dépenser 40 % de leurs enveloppes de développement dans des projets régionaux. [Selon les résultats montrés ci-dessus, ce pourcentage a été dépassé chaque année, à l'exception de 2011-2012.]
- La proportion de fonds du programme destinés aux séries renouvelées, comparativement aux nouvelles séries, est trop élevée. [Selon les résultats montrés ci-dessus, la majorité du financement au développement est attribuée aux nouvelles séries; cependant, il semble y avoir une légère tendance à la baisse à cet égard.]

Enveloppes de rendement

Tableau 7 : Part des allocations des enveloppes de rendement obtenues grâce au facteur des droits de diffusion régionaux

Part (%)	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
CBC	39,5	39,8	50,2	46,5
Corus	13,7	20,1	14,3	17,3
Rogers Media	1,6	0,0	2,0	11,4
Bell Media	16,1	6,2	12,4	10,8
APTN	11,9	12,8	10,6	6,8
Shaw Media	13,1	16,2	2,0	4,2
TVO	1,1	0,7	2,0	1,2
Knowledge	0,9	0,5	0,8	0,7
Super Channel	0,2	0,1	1,3	0,5
Blue Ant	0,0	0,5	0,6	0,5
Zoomer	0,4	0,1	1,2	0,1
Family	0,0	0,0	0,0	0,0
Stornoway	1,5	3,0	2,6	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Facteur régional dans l'allocation d'ER en M\$	37,5	37,8	36,3	34,6

Remarque : Bell Media, y compris The Movie Network; Corus, y compris Teletoon.

Tableau 8 :

Regional Licensing factor impact on each broadcaster's Performance Envelope allocation

Regional factor \$ % of all factors allocation \$				
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
APTN	75	82	44	58
Stornoway	91	82	83	0
Super Channel	77	0	72	30
Knowledge	39	31	19	25
CBC	23	25	29	28
TVO	23	21	30	16
Corus	18	25	18	22
Zoomer	18	4	43	8
Rogers Media	13	0	12	41
Blue Ant	0	38	13	7
Bell Media	14	6	14	11
Shaw Media	17	20	2	5
Family	0	0	0	0

Note: Bell Media includes The Movie Network; Corus includes Teletoon

Regional Licensing factor impact on each broadcaster's Performance Envelope allocation	Répercussions du facteur des droits de diffusion régionaux sur chaque allocation d'enveloppe de rendement du télédiffuseur
Regional factor \$ % of all factors allocation \$	Montant du facteur régional comme % du montant de tous les facteurs d'allocation
Note: Bell Media includes The Movie Network; Corus includes Teletoon	Remarque : Bell Media, y compris The Movie Network; Corus, y compris Teletoon.

Tel qu'il est illustré ci-dessus, de nombreux petits télédiffuseurs ont utilisé avec succès le facteur des droits de diffusion régionaux afin de renforcer les allocations d'ER, ce qui est également vrai dans le cas du télédiffuseur public national, en raison de son mandat et de ses conditions de licence.

Commentaires des intervenants

- Le facteur régional n'est pas suffisamment important pour influencer considérablement sur les décisions des télédiffuseurs; il devrait être bonifié.
- Les télédiffuseurs ne sélectionnent pas les projets en se fondant sur la situation géographique, mais plutôt sur la qualité du contenu et leur correspondance avec leur marque ainsi que leur stratégie de programmation.
- Le facteur régional devrait être remplacé par une bonification régionale (mécanisme à mettre au point). Voir l'annexe B pour la simulation.
- Dans un contexte de regroupement d'entreprises, les petits producteurs de Toronto se butent à une difficulté semblable à celle des producteurs régionaux quant à l'obtention de licences de télédiffusion. Par conséquent, une prime aux PME (plutôt qu'une bonification régionale) devrait être mise sur pied (mécanisme à mettre au point). Voir l'annexe C pour obtenir plus de données à ce sujet.

- Si le facteur régional est éliminé des calculs d'ER, les télédiffuseurs seront moins susceptibles de déclencher des projets régionaux.
- Des mécanismes doivent être mis au point afin de mieux soutenir les télédiffuseurs régionaux.
- Les producteurs régionaux devraient bénéficier de souplesse quant au genre (p. ex. mode de vie).
- Les déclencheurs admissibles doivent être élargis pour la production régionale, ce qui pourrait inclure les chaînes communautaires et l'ONF.
- Le financement doit être attribué par province et territoire.
- Une catégorie distincte de « provinces et territoires non liés à l'industrie », auxquels une allocation de financement minimale serait versée, doit être créée.

Mesure incitative pour la production nordique

La mesure incitative comprenait un objectif à long terme visant à renforcer la capacité de production dans les trois territoires.

Tableau 9 : Mesure incitative pour la production nordique, tous les ans

K\$	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 au 24 octobre
Somme originale affectée au programme	500	500	500	480
Engagements	30	221	139	200
% dépensé	6	44	28	42
N ^{bre} de projets	1	3	2	3

Commentaires des intervenants

- Une prime de 10 % n'est pas suffisamment importante pour contrebalancer les frais supplémentaires associés à la production dans le Nord.
- L'accès aux déclencheurs des télédiffuseurs pour les projets dans les genres du FMC demeure une difficulté importante. Le FMC doit introduire une souplesse accrue dans ses programmes (de nouveaux déclencheurs, notamment des chaînes communautaires, des exigences-seuils inférieures, des définitions de genre flexibles, des exigences et processus d'application simplifiés, etc.).

Mesure incitative pour la production de langue anglaise

La Mesure incitative pour la production de langue anglaise a été mise en œuvre en 2008-2009 afin d'assurer un soutien financier à la production à l'échelle du pays. Le

programme a subi un certain nombre de changements depuis son financement, et son allocation budgétaire s'est considérablement accrue pour atteindre 15 millions en 2012-2013. À l'exception de 2010-2011, l'allocation du programme a été entièrement dépensée; il y a en fait une demande excédentaire.

En 2013-2014, l'allocation de programme de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise a subi une réduction de trois millions dans le but de soutenir la Mesure incitative pour la production de langue anglaise en milieu minoritaire (par conséquent, le Québec n'est plus admissible à la Mesure incitative pour la production de langue anglaise). À ce jour, le programme est sous-utilisé de 50 %; il sera rouvert du 5 au 26 novembre aux provinces et territoires admissibles.

Tableau 10 : Résultats de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise 2013-2014 à la première date limite

K\$	Somme originale affectée au programme	Somme restante au 31 octobre
Alberta	2 757	912
Nouveau-Brunswick	200	200
Territoires du Nord- Ouest	200	139
Nouvelle-Écosse	3 648	122
Nunavut	200	150
Î.-P.-É.	200	200
Saskatchewan	4 115	3 818
Yukon	200	200
Total	11 520	5 741

Remarque : Les demandes sont en cours d'évaluation, et les montants ne sont pas définitifs.

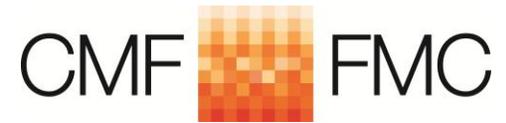
Tableau 11 : Résultats de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise de 2008-2009 à 2012-2013

K\$	2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013		
	Allocation originale	Engagements	% de l'engagement	Allocation originale	Engagements	% de l'engagement	Allocation originale	Engagements	% de l'engagement	Allocation originale	Engagements	% de l'engagement	Allocation originale	Engagements	% de l'engagement
C.-B.										2 917	3 637	36	1 459	5 516	38
T.-N.-O.										200	0	0	200	0	0
Yn										200	0	0	200	0	0
C.-B. et Nord	0	0		8 118	7 775	19	4 592	4 158	51						
Alb.										1 150	855	9	5 514	2 918	20
Sask.										0	0	0	540	53	0
Man.										1 228	1 021	10	614	614	4
Prairies	0	0		0	0	0	0	0	0						
Ont.										0	0	0	0	0	0
Nt										200	167	2	200	0	0
Ontario et Nunavut	0	0		0	0	0	0	0							
Qc	2 242	2 242	45	0	0	0	5 408	3 922	49	1 747	2 346	23	4 849	3 819	26
N.-B.										200	200	2	245	57	0
T.-N.-L.										0	0	0	0	0	0
N.-É.										1 958	1 774	18	979	1 660	12
Î.-P.-É.										200	0	0	200	0	0
Atlantique	2 758	2 753	55	1 882	1 882	81	0	0	0						
Total	5 000	4 995	100	10 000	9 657	100	10 000	8 080	100	10 000	10 000	100	15 000	14 636	100

Allocations attribuées par région jusqu'en 2010-2011, ensuite, par province et territoire

Commentaires des intervenants

- Malgré les changements effectués au fil du temps, la Mesure incitative pour la production de langue anglaise demeure un mécanisme de correction après coup, qui n'offre ni prévisibilité ni durabilité.
- Une seule série peut être suffisante pour écarter une province ou un territoire donné de la Mesure incitative pour la production de langue anglaise, ce qui a pour résultat qu'aucun soutien n'est accessible à d'autres projets du même endroit.
- Une prime de 10 % n'est pas suffisamment importante.
- Pour les raisons mentionnées ci-dessus, il est nécessaire de remplacer le programme par une bonification à la production régionale (mécanisme à mettre au point). Voir l'annexe B pour obtenir une simulation.



- La Mesure incitative pour la production de langue anglaise a permis aux petits télédiffuseurs d'accéder au système des ER, car les projets ont droit au programme sans contribution d'enveloppe.

Annexe A
Tendances régionales du FMC : projets financés par le Volet convergent de langue anglaise, tous les programmes

<i>Dramatiques</i>	2007-2008				2008-2009				2009-2010				2010-2011				2011-2012				2012-2013			
	M\$		N ^{bre}		M\$		N ^{bre}		M\$		N ^{bre}		M\$		N ^{bre}		M\$		N ^{bre}		M\$		N ^{bre}	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Alb.	8,3	9,5	5	11,6	19,1	17,0	6	10,5	13,7	10,8	5	10,0	6,6	5,8	3	6,8	6,0	5,3	3	7,5	17,3	14,1	5	11,9
C.-B.	21,2	24,1	5	11,6	7,1	6,3	7	12,3	14,7	11,6	5	10,0	12,9	11,4	3	6,8	11,7	10,3	4	10,0	17,7	14,5	4	9,5
Man.	2,4	2,7	3	7,0	0,7	0,6	2	3,5	5,0	4,0	2	4,0	1,1	1,0	1	2,3	5,4	4,8	1	2,5	5,8	4,7	3	7,2
Mtl	4,5	5,1	2	4,7	10,5	9,3	5	8,8	7,3	5,8	5	10,0	5,4	4,8	3	6,8	0,0	0,0	0	0,0	5,1	4,2	3	7,1
N.-B.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,3	0,2	1	2,5	0,0	0,0	0	0,0
T.-N.-L.	0,0	0,0	0	0,0	0,4	0,3	1	1,7	6,8	5,4	1	2,0	6,6	5,9	1	2,3	5,4	4,8	1	2,5	5,3	4,4	1	2,4
N.-É.	1,0	1,2	2	4,7	1,7	1,5	3	5,3	5,8	4,6	4	8,0	2,2	1,9	2	4,6	3,5	3,1	3	7,5	3,3	2,7	4	9,5
Nt	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
T.-N.-O.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Ont.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,6	0,5	1	2,5	0,2	0,1	2	4,8
Î.-P.-É	0,0	0,0	0	0,0	0,1	0,1	1	1,8	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Qc	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Sask.	0,4	0,4	1	2,3	1,4	1,2	2	3,5	0,0	0,0	2	4,0	4,4	3,9	2	4,5	1,6	1,4	1	2,5	0,0	0,0	0	0,0
Yn	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,5	0,4	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Régional	37,9	43,0	18	41,9	41,0	36,3	27	47,4	53,8	42,6	24	48,0	39,2	34,7	15	34,1	34,5	30,4	15	37,5	54,7	44,7	22	52,4
Tor.	50,1	57,0	25	58,1	72,0	63,7	30	52,6	72,5	57,4	26	52,0	73,6	65,3	29	65,9	78,9	69,6	25	62,5	67,6	55,3	20	47,6
Total	88,0	100,0	43	100,0	113,0	100,0	57	100,0	126,3	100,0	50	100,0	112,8	100,0	44	100,0	113,4	100,0	40	100,0	122,3	100,0	42	100,0

Enfants et jeunes	2007-2008				2008-2009				2009-2010				2010-2011				2011-2012				2012-2013			
Alb.	0,2	0,6	1	2,4	0,3	0,9	1	2,3	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
C.-B.	5,8	15,4	5	12,2	0,3	0,9	2	4,6	5,9	14,7	8	18,6	5,4	13,8	3	7,1	7,9	18,7	5	11,4	12,5	30,1	7	15,7
Man.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,4	1,1	1	2,3	0,5	1,2	1	2,4	0,6	1,3	1	2,3	0,5	1,2	1	2,2
Mtl	3,5	9,4	4	9,8	2,8	7,9	6	13,6	0,7	1,9	1	2,3	1,7	4,4	4	9,5	2,9	6,8	5	11,4	0,1	0,3	2	4,4
N.-B.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
T.-N.-L.	0,0	0,0	0	0,0	0,2	0,6	1	2,3	0,7	1,9	1	2,3	0,3	0,8	1	2,4	0,2	0,6	1	2,3	0,0	0,0	0	0,0
N.-É.	4,7	12,5	3	7,3	3,8	10,9	4	9,1	3,1	7,7	2	4,7	1,5	3,7	2	4,8	1,4	3,4	2	4,5	0,1	0,3	2	4,4
Nt	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
T.-N.-O.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Ont.	2,5	6,7	2	4,9	0,4	1,1	2	4,5	0,7	1,7	2	4,7	0,3	0,9	1	2,4	0,2	0,5	1	2,3	0,2	0,5	1	2,2
Î.-P.-É.	0,4	1,2	1	2,4	0,0	0,0	0	0,0	0,4	1,0	1	2,3	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Qc	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Sask.	1,2	3,3	2	4,9	0,0	0,0	0	0,0	0,2	0,4	2	4,7	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,1	0,2	1	2,2
Yn	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Régional	18,3	49,1	18	43,9	7,8	22,3	16	36,4	12,1	30,4	18	41,9	9,7	24,8	12	28,6	13,2	31,3	15	34,2	13,5	32,6	14	31,1
Tor.	19,0	50,9	23	56,1	27,2	77,7	28	63,6	27,7	69,6	25	58,1	29,5	75,3	30	71,4	29,1	68,7	29	65,8	27,9	67,4	31	68,9
Total	37,3	100,0	41	100,0	35,0	100,0	44	100,0	39,8	100,0	43	100,0	39,2	100,0	42	100,0	42,3	100,0	44	100,0	41,4	100,0	45	100,0

Doc.	2007-2008				2008-2009				2009-2010				2010-2011				2011-2012				2012-2013			
AB	2,7	9,6	11	8,0	2,8	9,0	3	2,2	2,5	7,7	5	3,8	0,9	2,9	4	3,2	1,2	3,3	6	4,2	1,9	5,1	4	2,9
BC	5,3	18,7	25	18,3	5,0	16,0	20	14,7	7,8	23,6	28	21,5	7,7	24,4	24	19,0	9,2	25,2	20	13,9	8,4	22,8	24	17,5
MB	1,0	3,4	5	3,7	1,0	3,1	4	2,9	0,4	1,3	5	3,8	1,1	3,6	6	4,7	1,1	3,0	7	4,9	0,8	2,2	3	2,2
MTL	4,3	14,9	14	10,2	3,7	12,0	16	11,8	1,9	5,8	8	6,2	6,9	21,7	23	18,2	7,1	19,3	16	11,2	7,6	20,5	23	16,8
NB	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	1	0,7	0,0	0,0	0	0,0	0,4	1,2	2	1,6	0,0	0,1	1	0,7	0,0	0,0	0	0,0
NL	0,2	0,5	1	0,7	0,4	1,4	3	2,2	0,4	1,3	3	2,3	0,6	1,8	2	1,6	1,1	2,8	4	2,8	0,1	0,4	1	0,7
NS	0,6	2,2	4	2,9	1,0	3,3	7	5,2	0,0	0,1	1	0,8	0,6	1,9	4	3,2	1,9	5,0	13	9,1	1,0	2,7	4	2,9
NU	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,1	0,4	1	0,8	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
NWT	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
ON	0,6	2,1	4	2,9	0,3	0,9	3	2,2	0,6	1,7	3	2,3	1,1	3,5	4	3,2	0,2	0,7	3	2,1	0,2	0,7	2	1,5
PEI	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
QC	0,2	0,6	2	1,5	0,0	0,0	0	0,0	0,1	0,3	1	0,8	0,1	0,4	1	0,8	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
SK	1,1	3,9	10	7,3	1,0	3,2	10	7,4	0,8	2,5	8	6,2	0,7	2,1	5	4,0	1,3	3,5	11	7,7	0,6	1,5	4	2,9
YK	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Regional	16,0	55,9	76	55,5	15,2	48,9	67	49,3	14,5	44,3	62	47,7	20,2	63,9	76	60,3	23,1	62,9	81	56,6	20,6	55,9	65	47,4
TO	12,6	44,1	61	44,5	15,9	51,1	69	50,7	18,2	55,7	68	52,3	11,4	36,1	50	39,7	13,6	37,1	62	43,4	16,3	44,1	72	52,6
Total	28,6	100,0	137	100,0	31,1	100,0	136	100,0	32,7	100,0	130	100,0	31,6	100,0	126	100,0	36,7	100,0	143	100,0	36,9	100,0	137	100,0

VAPA	2007-2008				2008-2009				2009-2010				2010-2011				2011-2012				2012-2013			
AB	0,1	3,1	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,9	1	5,0	0,0	1,0	1	7,7	0,6	4,9	2	13,3	0,0	0,0	0	0,0
BC	0,5	18,4	1	6,3	0,1	3,9	2	16,8	0,4	8,3	2	10,0	0,6	16,3	1	7,7	0,2	1,4	2	13,3	0,1	0,6	1	5,9
MB	0,0	0,0	2	12,3	0,3	8,9	1	8,3	0,7	15,5	3	15,0	0,6	16,8	2	15,4	0,4	3,0	1	6,8	1,8	18,6	4	23,5
MTL	0,1	2,0	1	6,3	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
NB	0,4	12,9	1	6,3	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
NL	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
NS	0,0	0,0	0	0,0	0,0	1,2	1	8,3	0,7	16,6	4	20,0	0,4	10,9	2	15,4	0,5	4,2	2	13,3	0,7	7,5	2	11,8
NU	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
NWT	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
ON	0,0	0,0	0	0,0	0,4	11,2	1	8,3	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
PEI	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
QC	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
SK	0,1	2,2	1	6,3	0,2	4,5	1	8,3	0,1	1,7	1	5,0	0,0	0,0	0	0,0	0,1	1,2	2	13,3	0,0	0,0	0	0,0
YK	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Regional s	1,2	38,6	6	37,5	1,0	29,7	6	50,0	1,9	43,0	11	55,0	1,6	45,0	6	46,2	1,8	14,7	9	60,0	2,6	26,7	7	41,2
TO	1,8	61,4	10	62,5	2,4	70,3	6	50,0	2,5	57,0	9	45,0	2,0	55,0	7	53,8	10,0	85,3	6	40,0	7,0	73,3	10	58,8
Total	3,0	100,0	16	100,0	3,4	100,0	12	100,0	4,4	100,0	20	100,0	3,6	100,0	13	100,0	11,8	100,0	15	100,0	9,6	100,0	17	100,0

Doc.	Documentaires
VAPA	VAS
AB	Alb.
BC	C.-B.
MB	Man.
MTL	Mtl
NB	N.-B.
NL	T.-N.-L.
NS	N.-É.
NU	Nt
NWT	T.N.-O.
ON	Ont.
ON	Ont.
PEI	Î.-P.-É.
QC	Qc
SK	Sask.
YK	Yn
Regional	Régional
TO	Tor.
Total	Total

ANNEXE B

Modèle de bonification régionale de langue anglaise

	Total de 10 % de chaque budget de production établi à 1 M\$ ou moins	%	Total de 15 % de chaque budget de production établi à 1 M\$ ou moins	%
Colombie-Britannique	11 112	43	13 839	42
Québec	4 439	17	6 659	20
Alberta	2 933	11	3 399	10
Nouvelle-Écosse	2 762	10	3 189	9
Manitoba	2 125	8	3 188	9
Terre-Neuve–et–Labrador	1 000	4	1 000	3
Ontario	246	1	368	1
Saskatchewan	200	1	243	1
Territoires du Nord-Ouest	200	1	200	1
Yukon	200	1	200	1
Nunavut	200	1	200	1
Nouveau-Brunswick	200	1	200	1
Î.-P.-É.	200	1	200	1
Total	25 816	100	32 885	100

ANNEXE C

Financement à la production

Les résultats représentent six ans de financement à la production de langue anglaise au titre du Volet convergent.

Au total, 512 sociétés mères recevant du financement ont été repérées. Cependant, si une entreprise change de nom, elle sera comptée deux fois. Dans les données ci-dessous, il est présumé qu'il n'y a pas de doublon. Les télédiffuseurs qui reçoivent du financement destiné aux productions internes et affiliées sont inclus.

- 512 entreprises ont reçu du financement.
- 30 entreprises ont reçu plus de 10 M\$, au total.
- 6 % de toutes les entreprises ont reçu plus de 10 M\$.
- 52 entreprises, ou 10 %, ont reçu 75 % de tous les fonds.
- 460 entreprises ont reçu 25 % de tous les fonds.
- 376 entreprises, ou 73 %, ont reçu moins de 1 M\$, au total.
- 112 entreprises, ou 22 %, ont reçu moins de 100 K\$, au total.
- Les 10 premières entreprises ont reçu 390 M\$, au total.

Voici les 10 premières entreprises :

Entertainment One Ltd.

Shaftesbury Films Inc.

Temple Street Productions Inc.

Flashpoint Holdco Inc.

DHX Media Ltd. (N.-É.)

Omnifilm Entertainment Ltd. (C.-B.)

TC Illuminated Holdings Inc. (Alberta)

Epitome Group Holdings Inc.

Thunderbird Films Inc. (C.-B.)

White Pine Pictures Inc.